



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2024/15



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
10 septembre 2024

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Deuxième session de 2024

Nairobi, 4–6 décembre 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Questions financières, budgétaires et administratives

Situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 30 juin 2024

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) au 30 juin 2024 et décrit les résultats des principaux secteurs de financement d'ONU-Habitat, à savoir les crédits ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies qui sont alloués à ONU-Habitat et les ressources préaffectées et non préaffectées versées à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains ainsi que les fonds au titre de la coopération technique et de l'appui aux programmes, au cours de la période courant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024.

2. Le tableau 1 donne un aperçu du financement disponible au 30 juin 2024, en indiquant le montant des recettes, du budget et des dépenses pour tous les principaux secteurs de financement d'ONU-Habitat, ainsi que les chiffres budgétaires du programme de travail approuvé pour 2024. On trouvera à l'annexe I du présent rapport un état de la performance financière précisant les recettes et les dépenses, avec indication des réserves et des soldes des fonds pour chaque secteur de financement. L'état des contributions non préaffectées versées à la Fondation de 2020 à 2024 figure dans l'annexe II, tandis que l'annexe III présente l'état des contributions volontaires préaffectées au 30 juin 2024.

* HSP/EB.2024/14.

Tableau 1
Aperçu des recettes, budgets et dépenses des principaux fonds au 30 juin 2024
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire (chapitre 15)</i>	<i>Ressources non préaffectées de la Fondation</i>	<i>Ressources préaffectées de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
Recettes ^a	6 030,0	1 891,5	20 189,5	54 395,3	6 492,6	88 998,9
Budget ^b	6 509,5	1 987,3	27 024,9	47 136,7	5 000,6	87 659,0
Dépenses	6 030,0	1 257,8	24 763,2	61 710,2	4 807,6	98 568,8

^a Le montant des recettes présenté comprend les contributions et les autres sources de recettes et tient compte de la déduction des ajustements.

^b Les budgets sont calculés au prorata des chiffres annuels.

3. Le tableau 2 montre la composition de toutes les contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par type de contributeur, tandis que le tableau 3 montre la composition des contributions volontaires reçues, par région. Comme le montre l'annexe I, les contributions volontaires constituent la majorité des recettes. Dans la rubrique concernant les fonds préaffectés de la Fondation et les fonds de coopération technique, le montant total des contributions volontaires est supérieur à celui des recettes en raison des fonds qui n'ont pas encore été remboursés aux donateurs, comme le montre l'annexe I.

Tableau 2
Contributions volontaires par type de contributeur au 30 juin 2024
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Secteur</i>	<i>Société civile</i>	<i>Fondations</i>	<i>Administrations centrales</i>	<i>Contributions inter-gouvernementales</i>	<i>Autorités locales</i>	<i>Secteur privé</i>	<i>Entités des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
Coopération technique	356,4	89,8	12 068,2	15 086,1	5 783,6	1 126,6	22 649,2	57 159,9
Ressources non préaffectées de la Fondation	–	–	1 888,9	–	–	–	–	1 888,9
Ressources préaffectées de la Fondation	40,3	4 984,4	12 839,3	3 292,1	–	–	1 019,2	22 175,3
Total	396,7	5 074,2	26 796,4	18 378,2	5 783,6	1 126,6	23 668,4	81 224,1

Tableau 3
Contributions volontaires par région des contributeurs au 30 juin 2024
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Secteur</i>	<i>États d'Afrique</i>	<i>États d'Amérique latine et des Caraïbes</i>	<i>États d'Asie et du Pacifique</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États^a</i>	<i>États d'Europe orientale</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Coopération technique	2 328,6	3 428,7	8 949,1	18 752,2	–	23 701,3	57 159,9
Ressources non préaffectées de la Fondation	517,8	–	729,4	641,7	–	–	1 888,9
Ressources préaffectées de la Fondation	2 189,9	–	1 615,6	17 280,6	–	1 089,2	22 175,3
Total	5 036,3	3 428,7	11 294,1	36 674,5	–	24 790,5	81 224,1

^a Les régions sont définies par l'Assemblée générale des Nations Unies¹. Dans ce tableau, la catégorie des États d'Europe occidentale et autres États comprend les cas particuliers que sont les États-Unis d'Amérique et la Türkiye.

¹ Organisation des Nations Unies, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, « Groupes régionaux d'États Membres » (voir <https://www.un.org/dgacm/fr/content/regional-groups>).

II. Exécution du budget des ressources de base

4. Les ressources de base d'ONU-Habitat sont constituées par les fonds non préaffectés de la Fondation et les fonds prévus au budget ordinaire.

A. Ressources non préaffectées de la Fondation

5. Les ressources non préaffectées (fonds à des fins générales) de la Fondation sont allouées en fonction des priorités budgétaires approuvées par le Conseil exécutif d'ONU-Habitat.

6. Les ressources non préaffectées de la Fondation proviennent principalement des contributions non préaffectées versées par les États Membres. Les ressources non préaffectées de la Fondation sont la principale source de financement pour mettre en œuvre le plan stratégique d'ONU-Habitat et mener à bien les travaux normatifs définis dans son mandat, assurer la direction exécutive et la gestion et mettre de côté un montant minimum pour l'appui aux programmes.

7. Le budget approuvé pour 2024 au titre des ressources non préaffectées de la Fondation s'élève à 4,0 millions de dollars. Au 30 juin 2024, le montant total des recettes s'est élevé à 1,9 million de dollars et celui des dépenses à 1,3 million de dollars, entraînant un excédent opérationnel net de 0,6 million de dollars. Les dépenses ont compris 0,9 million de dollars de dépenses de personnel et 0,4 million de dollars de frais de fonctionnement. Une réserve opérationnelle statutaire de 3,0 millions de dollars est prévue, conformément à la décision 2022/5 du Conseil exécutif². Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice au titre des ressources non préaffectées de la Fondation pour les exercices 2015 à 2024 sont indiqués dans le tableau 4 et la figure présentée à la suite.

Tableau 4

Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice au titre des ressources non préaffectées de la Fondation

(en milliers de dollars des États-Unis)

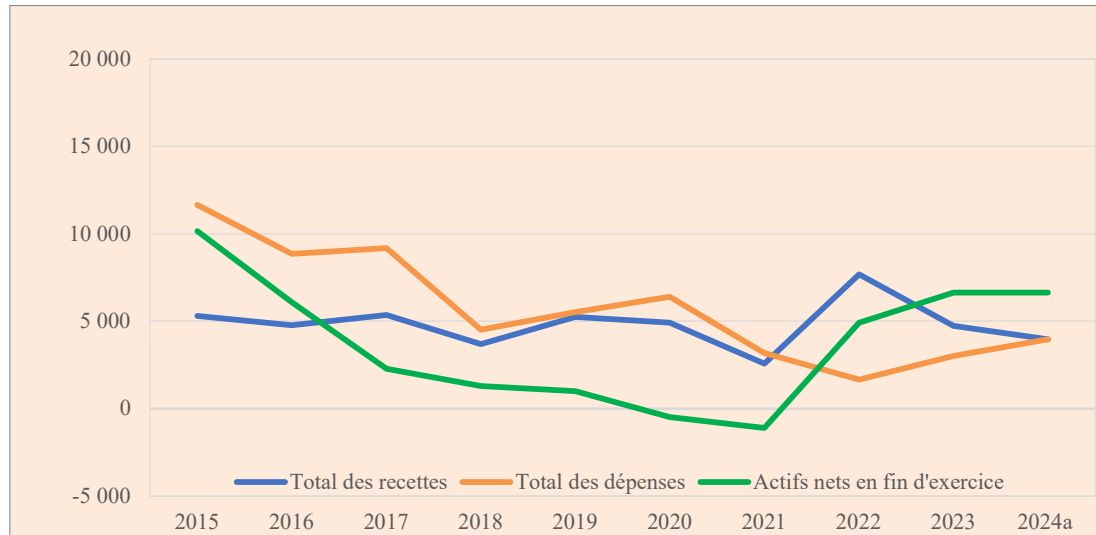
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 ^a
Total des recettes	5 307,0	4 785,0	5 373,0	3 699,0	5 239,0	4 916,0	2 570,0	7 677,0	4 749,0	3 974,4
Total des dépenses	11 651,0	8 851,0	9 182,0	4 519,0	5 518,0	6 396,0	3 185,0	1 662,0	3 025,0	3 974,4
Actifs nets en fin d'exercice	10 154,0	6 088,0	2 279,0	1 280,0	1 001,0	(479,0)	(1 094,0)	4 922,0	6 646,0	6 646,0

^a Données prévisionnelles.

8. La figure ci-dessous, qui montre l'évolution des ressources non préaffectées de la Fondation, fait apparaître une baisse progressive des recettes, en moyenne, au cours des exercices antérieurs à 2022, parallèlement à une baisse moyenne des dépenses. Malgré la mise en œuvre des plans d'austérité financière, le montant des dépenses a dépassé celui des recettes pour les exercices antérieurs à 2022, ce qui a entraîné un déficit systématique se traduisant par une baisse régulière des actifs nets et, partant, des actifs nets négatifs en 2020 et 2021. En 2022, les recettes ont atteint leur plus haut niveau depuis 2012, ce qui, conjointement à un contrôle renforcé des dépenses, a permis à ONU-Habitat de déclarer son premier excédent depuis plus de dix ans. En conséquence, le fonds des ressources non préaffectées de la Fondation est redevenu solvable. En 2023, les actifs nets ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2016.

² HSP/EB.2022/22.

Évolution des ressources non préaffectées de la Fondation (en milliers de dollars des États-Unis)



^a Données prévisionnelles.

9. En 2017, le secrétariat a approuvé un prêt de 3,0 millions de dollars du fonds au titre de l'appui aux programmes en faveur des ressources non préaffectées de la Fondation. Des remboursements à hauteur de 0,5 million de dollars ont été effectués en 2022 et en 2023, pour un total de 1,0 million de dollars remboursé à ce jour ; il reste ainsi un passif de 2,0 millions de dollars. En partant du principe que des remboursements annuels de 0,5 million de dollars soient effectués, le prêt devrait être intégralement remboursé en 2027.

B. Ressources au titre du budget ordinaire

1. Chapitre 15

10. Les crédits alloués à ONU-Habitat au titre du budget ordinaire de l'ONU, dont le montant est approuvé par l'Assemblée générale, figurent au chapitre 15 (Établissements humains). En 2024, ces crédits se sont élevés à 13,0 millions de dollars. En raison des mesures d'austérité adoptées face à la crise de liquidités affectant le budget ordinaire, le secrétariat a alloué 11,9 millions de dollars, soit 91,5 % des crédits. Les dépenses de personnel ont représenté 95,0 % des 6,0 millions de dollars de dépenses enregistrées au 30 juin 2024.

2. Chapitres 23 et 35

11. ONU-Habitat se voit aussi allouer des ressources au titre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) et du chapitre 35 (Compte pour le développement) du budget ordinaire de l'ONU. En 2024, les crédits ouverts au titre du chapitre 23 se sont élevés à 1,4 million de dollars, dont 1,3 million de dollars, soit 92,9 %, ont été alloués en raison des mesures d'austérité. Au 30 juin 2024, 0,6 million de dollars avaient été dépensés. Les crédits ouverts et alloués au titre du chapitre 35 s'élevaient tous deux à 1,8 million de dollars, dont 0,5 million de dollars avaient été dépensés au 30 juin 2024.

C. Fonds d'appui aux programmes

12. Le budget total de l'appui aux programmes approuvé par la Directrice exécutive pour 2024 s'élevait à 10,0 millions de dollars. Au 30 juin 2024, le montant total des recettes s'élevait à 6,5 millions de dollars et le montant total des dépenses à 4,8 millions de dollars, entraînant un excédent de 1,7 million de dollars. Les dépenses de personnel ont représenté 45,8 % du total des dépenses.

13. Les ressources au titre de l'appui aux programmes proviennent de la redevance prélevée sous forme de pourcentage sur les dépenses directes à des fins préaffectées, conformément à l'instruction administrative relative aux comptes d'appui pour les programmes³. Cette redevance a pour but de recouvrer les surcoûts indirects afin d'éviter que le coût additionnel de l'appui aux activités financées au moyen de contributions préaffectées ne soit imputé sur les ressources de base. Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice au titre des ressources servant à l'appui aux programmes pour les exercices 2015 à 2024 sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5
Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice au titre des ressources servant à l'appui aux programmes
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 ^a
Total des recettes	11 341,0	11 000,0	9 975,0	11 543,0	10 400,0	12 709,0	12 189,0	12 876,0	13 232,2	10 001,0
Total des dépenses	10 536,0	8 966,0	10 277,0	12 514,0	12 700,0	13 304,0	12 270,0	10 363,0	8 864,1	10 001,0
Actifs nets en fin d'exercice	13 648,0	15 981,0	15 679,0	14 887,0	12 587,0	11 992,0	11 911,0	14 762,0	16 279,1	14 762,0

^a Données prévisionnelles.

III. Exécution du budget des ressources préaffectées

A. Ressources préaffectées de la Fondation

14. Les contributions volontaires au fonds préaffectés de la Fondation visent à mettre en œuvre certaines activités aux niveaux mondial et thématique qui sont conformes au mandat et au programme de travail approuvés d'ONU-Habitat.

15. Le budget révisé pour 2024 est de 54,0 millions de dollars, tandis que le montant brut des recettes au 30 juin 2024 avant remboursement aux donateurs s'élevait à 22,2 millions de dollars, dont 21,2 millions de dollars de contributions volontaires. Pour la période, les recettes nettes après remboursement aux donateurs se sont élevées à 20,2 millions de dollars. Le total des dépenses engagées était de 24,8 millions de dollars. Les soldes bruts des projets à la fin de la période considérée s'établissaient à 126,1 millions de dollars, dont une réserve de 4,0 millions de dollars. Le déficit indiqué de 4,6 millions n'est que théorique, puisqu'il résulte de l'utilisation d'une partie des ressources affectées aux projets reportées de l'exercice 2023.

B. Fonds de coopération technique

16. Les contributions volontaires versées au fonds de coopération technique servent à l'exécution de certaines activités nationales et régionales à caractère technique qui sont conformes au mandat et au programme de travail approuvés d'ONU-Habitat.

17. Le budget révisé pour 2024 est de 94,3 millions de dollars, tandis que le montant brut des recettes au 30 juin 2024 avant remboursement aux donateurs s'élevait à 57,2 millions de dollars, qui proviennent principalement de contributions volontaires. Pendant la période considérée, le montant total net des recettes après remboursement aux donateurs s'élevait à 54,4 millions de dollars, tandis que les dépenses étaient de 61,7 millions de dollars. Le déficit indiqué de 7,3 millions n'est que théorique, puisqu'il résulte de l'utilisation d'une partie des ressources affectées aux projets reportées de l'exercice 2023. Les soldes bruts des projets à la fin de la période considérée s'établissaient à 306,3 millions de dollars, dont une réserve de 11,4 millions de dollars.

³ ST/AI/286.

Annexe I

État de la performance financière pour la période terminée le 30 juin 2024 (par secteur)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Secteurs de financement									Élimination intersectorielle	Total général	
	BO	RNPF	RPF	TECH	APG	Total partiel	POCT	CDEV	Total partiel			
R01. Contributions mises en recouvrement	6 030,0	–	–	–	–	6 030,0	590,3	459,5	1 049,8	7 079,8	–	7 079,8
R02. Contributions volontaires ^a	–	1 888,9	21 156,1	34 510,7	–	57 555,7	–	–	–	57 555,7	–	57 555,7
R03. Autres transferts et allocations ^a	–	–	1 019,2	22 649,2	–	23 668,4	–	–	–	23 668,4	–	23 668,4
R04. Remboursements aux donateurs	–	–	(2 000,6)	(2 817,8)	–	(4 818,4)	–	–	–	(4 818,4)	–	(4 818,4)
R05. Recettes au titre de l'appui aux programmes	–	–	–	–	6 472,6	6 472,6	–	–	–	6 472,6	6 472,6	–
R06. Produit des placements	–	–	3,7	11,1	20,0	34,8	–	–	–	34,8	–	34,8
R07. Autres recettes	–	2,6	11,1	42,1	–	55,8	–	–	–	55,8	–	55,8
Recettes nettes	6 030,0	1 891,5	20 189,5	54 395,3	6 492,6	88 998,9	590,3	459,5	1 049,8	90 048,7	6 472,6	83 576,1
E01. Dépenses afférentes aux postes	5 694,0	875,5	–	–	2 175,7	8 745,2	–	–	–	8 745,2	–	8 745,2
E02. Autres dépenses de personnel	25,3	–	11 952,8	20 073,5	538,6	32 590,2	437,2	24,0	461,2	33 051,4	–	33 051,4
E03. Dépenses de représentation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
E04. Consultant(e)s et expert(e)s	–	–	–	–	55,6	55,6	77,0	285,2	362,2	417,8	–	417,8
E05. Voyages des représentant(e)s	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
E06. Voyages du personnel	6,7	168,6	1 382,9	1 988,8	93,4	3 640,4	39,6	27,9	67,5	3 707,9	–	3 707,9
E07. Services contractuels	69,7	36,2	1 568,7	13 051,3	1 701,7	16 427,6	31,9	25,8	57,7	16 485,3	–	16 485,3
E08. Frais généraux de fonctionnement	231,8	154,8	1 534,4	7 123,1	191,1	9 235,2	1,2	21,1	22,3	9 257,5	–	9 257,5
E09. Fournitures et accessoires	1,2	0,2	(32,1)	1 068,0	4,0	1 041,3	0,1	0,2	0,3	1 041,6	–	1 041,6
E10. Mobilier et matériel	1,3	23,4	681,3	1 448,2	29,0	2 183,2	3,3	0,1	3,4	2 186,6	–	2 186,6

Catégorie	Secteurs de financement									Élimination intersectorielle	Total général	
	BO	RNPF	RPF	TECH	APG	Total partiel	POCT	CDEV	Total partiel			
E11. Subventions et contributions	–	–	7 630,2	16 717,4	18,5	24 366,1	–	75,2	75,2	24 441,3	6 472,6	17 968,7
E12. Charges diverses	–	(0,9)	45,0	239,9	–	284,0	–	–	–	284,0	–	284,0
Total des dépenses	6 030,0	1 257,8	24 763,2	61 710,2	4 807,6	98 568,8	590,3	459,5	1 049,8	99 618,6	6 472,6	93 146,0
Excédent/(déficit)	–	633,7	(4 573,7)	(7 314,9)	1 685,0	(9 569,9)	–	–	–	(9 569,9)	–	(9 569,9)
Soldes bruts des fonds au 1^{er} janvier 2024	–	6 646,0	130 646,0	313 640,0	17 713,0	468 645,0	–	–	–	468 645,0	–	468 645,0
Soldes bruts des fonds au 30 juin 2024	–	7 279,7	126 072,3	306 325,1	19 398,0	459 075,1	–	–	–	459 075,1	–	459 075,1
Réserves opérationnelles statutaires	–	3 000,0	4 023,0	11 360,0	2 932,0	21 315,0	–	–	–	21 315,0	–	21 315,0
Soldes nets des fonds au 30 juin 2024	–	4 279,7	122 049,3	294 965,1	16 466,0	437 760,1	–	–	–	437 760,1	–	437 760,1

Abréviations : APG = appui aux programmes ; BO = budget ordinaire (chapitre 15) ; CDEV = compte pour le développement (chapitre 35) ; POCT = programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23) ; RNPF = ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF = ressources préaffectées de la Fondation ; TECH = coopération technique.

^a « R02. Contributions volontaires » et « R03. Autres transferts et allocations » correspondent l'une et l'autre à des contributions volontaires.

Annexe II

État des contributions volontaires annuelles aux fonds non préaffectés de la Fondation

(en dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024^a</i>	<i>Total</i>
Afrique du Sud	150 000	160 000	160 000	160 000	160 000	790 000
Algérie	10 000	10 000	–	–	–	20 000
Allemagne	184 049	174 419	1 028 807	1 093 502	541 712	3 022 489
Angola	–	–	400 000	–	–	400 000
Azerbaïdjan	–	–	3 000 000	500 000	–	3 500 000
Barbade	14 706	15 000	14 814	–	–	44 520
Bénin	–	–	–	47 993	–	47 993
Botswana	40 000	20 000	20 000	–	–	80 000
Burkina Faso	–	17 590	–	48 702	–	66 292
Burundi	–	–	–	10 000	–	10 000
Cameroun	–	–	–	–	105 013	105 013
Chine	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	1 750 000
Chypre	–	–	–	55 494	–	55 494
Égypte	–	50 000	–	–	–	50 000
Espagne	–	–	52 975	194 229	–	247 204
États-Unis d'Amérique	650 000	812 997	700 000	600 000	100 000	2 862 997
France	227 740	–	528 346	252 193	–	1 008 279
Guinée	–	–	41 030	–	–	41 030
Inde	145 455	100 000	–	100 000	100 000	445 455
Indonésie	–	–	–	50 000	–	50 000
Israël	–	–	3 000	3 426	–	6 426
Italie	–	118 906	–	–	–	118 906
Japon ^b	31 455	31 458	28 312	30 011	23 533	144 769
Kenya	99 975	100 000	100 000	100 000	100 000	499 975
Kiribati	–	50 000	–	–	–	50 000
Malaisie	–	–	1 000 000	200 000	–	1 200 000
Malawi	20 000	10 000	–	–	2 762	32 762
Mali	–	10 012	–	–	–	10 012
Maurice	–	25 000	–	75 000	–	100 000
Mexique	500 000	500 000	50 000	–	–	1 050 000
Myanmar	9 980	–	–	–	–	9 980
Namibie	–	–	–	150 000	150 000	300 000
Nigéria	75 000	–	–	–	–	75 000
Norvège	2 180 130	–	–	–	–	2 180 130
Pakistan	5 941	5 992	5 843	5 824	5 872	29 472
Philippines	50 000	50 000	50 000	50 000	100 000	300 000
Portugal	–	–	–	125 000	–	125 000
République de Corée	84 365	84 066	70 033	76 405	–	314 869
République dominicaine	4 975	–	6 000	5 000	–	15 975
Rwanda	–	10 000	–	–	–	10 000
Sénégal	44 868	–	–	–	–	44 868

<i>Contributeur</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024^a</i>	<i>Total</i>
Singapour	–	–	30 000	30 000	–	60 000
Slovaquie	–	–	–	53 706	–	53 706
Somalie	–	–	–	2 500	–	2 500
Sri Lanka	25 000	25 000	–	–	–	50 000
Tchéquie	6 731	6 820	6 022	6 585	–	26 158
Tonga	–	–	–	–	150 000	150 000
Tunisie	–	–	–	50 000	–	50 000
Türkiye	–	200 000	–	–	–	200 000
Zimbabwe	–	–	–	8 002	–	8 002
Total	4 910 370	2 937 260	7 645 182	4 433 572	1 888 892	21 815 276

^a Au 30 juin 2024.

^b Les contributions du Japon ont été ajustées conformément aux instructions fournies par le donateur.

Annexe III

État des contributions volontaires préaffectées au 30 juin 2024

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>Région^a</i>	<i>Ressources préaffectées de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Total</i>
Agence Aga Khan pour l'habitat	États d'Afrique	29,8	–	29,8
Allemagne	États d'Europe occidentale et autres États	1 551,2	22,5	1 573,7
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	États d'Asie et du Pacifique	–	110,7	110,7
Banque islamique de développement	États d'Asie et du Pacifique	–	400,0	400,0
Beijing Chaoyang Environment Group	États d'Asie et du Pacifique	–	149,1	149,1
Belgique	États d'Europe occidentale et autres États	–	507,9	507,9
CAF : Banco de Desarrollo de América Latina y el Caribe	États d'Amérique latine et des Caraïbes	–	300,0	300,0
Cameroun	États d'Afrique	–	24,8	24,8
Chine	États d'Asie et du Pacifique	133,7	29,3	163,0
Coca-Cola	États d'Europe occidentale et autres États	–	148,5	148,5
Conseil du Fonds pour l'adaptation	Monde	–	1 052,1	1 052,1
Égypte	États d'Afrique	2 000,0	–	2 000,0
Émirats arabes unis	États d'Asie et du Pacifique	–	422,1	422,1
Entités des Nations Unies	Monde	1 019,2	22 649,2	23 668,4
Espagne	États d'Europe occidentale et autres États	200,2	535,9	736,1
États-Unis d'Amérique	États d'Europe occidentale et autres États	50,0	990,1	1 040,1
Finlande	États d'Europe occidentale et autres États	29,4	–	29,4
Fondation Botnar	États d'Europe occidentale et autres États	24,3	–	24,3
Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes	États d'Asie et du Pacifique	–	95,7	95,7
Fukuoka International Exchange Foundation	États d'Asie et du Pacifique	–	89,8	89,8
Groupe C40 des villes pionnières dans la lutte contre les changements climatiques	Monde	70,0	–	70,0
Ideella Foreningen Teknikforetagen i Sverige Med Firma Foreningen	États d'Europe occidentale et autres États	10,5	–	10,5
Inde	États d'Asie et du Pacifique	–	250,0	250,0
Italie	États d'Europe occidentale et autres États	79,7	–	79,7
Japon	États d'Asie et du Pacifique	847,8	5 845,2	6 693,0
Jordanie	États d'Asie et du Pacifique	9,5	–	9,5
Koweït	États d'Asie et du Pacifique	324,8	–	324,8
M S Geetarani Mohanty Raikela Iron Ore Mines	États d'Asie et du Pacifique	–	804,4	804,4
Maroc	États d'Afrique	131,6	–	131,6
Montréal International	États d'Europe occidentale et autres États	4 890,1	–	4 890,1

<i>Contributeur</i>	<i>Région^a</i>	<i>Ressources préaffectées de la</i>		<i>Total</i>
		<i>Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	
Mozambique	États d'Afrique	–	2 049,4	2 049,4
Municipalité de Zurich	États d'Europe occidentale et autres États	–	2 711,1	2 711,1
Municipio de Juárez	États d'Amérique latine et des Caraïbes	–	650,0	650,0
Municipio de Juiz de Fora	États d'Amérique latine et des Caraïbes	–	56,2	56,2
Municipio de São Paulo	États d'Amérique latine et des Caraïbes	–	1 284,1	1 284,1
Norvège	États d'Europe occidentale et autres États	47,0	–	47,0
Pays-Bas (Royaume des)	États d'Europe occidentale et autres États	160,4	13,6	174,0
Prefeitura Municipal de Congonhas	États d'Amérique latine et des Caraïbes	–	1 138,4	1 138,4
République de Corée	États d'Asie et du Pacifique	299,8	752,8	1 052,6
Suède	États d'Europe occidentale et autres États	6 928,3	47,4	6 975,7
Suisse	États d'Europe occidentale et autres États	17,4	521,0	538,4
Tunisie	États d'Afrique	28,5	–	28,5
Université de Lund	États d'Europe occidentale et autres États	–	102,0	102,0
Université de Ouaga 1 Professeur Joseph KI-ZERBO	États d'Afrique	–	254,4	254,4
Wuppertal Institut für Klima, Umwelt, Energie	États d'Europe occidentale et autres États	–	24,6	24,6
Total		22 175,3	57 159,9	79 335,2

^a Les régions sont définies par l'Assemblée générale des Nations Unies. (Voir Organisation des Nations Unies, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, « Groupes régionaux d'États Membres », disponible à l'adresse <https://www.un.org/dgacm/fr/content/regional-groups>). Dans ce tableau, les États d'Europe occidentale et autres États incluent les cas particuliers que sont les États-Unis d'Amérique et la Türkiye.